

# COMMUNE DE FORT-LOUIS

28 AOUT 2020

## ARBRES FRUITIERS

La Commune et les écoliers ont planté en 2003 des arbres fruitiers autour du captage d'eau Rue de Stattmatten, les fruits sont à la disposition de tous les habitants de Fort-Louis.

Il en est de même pour les arbres fruitiers plantés début de l'année, par la Commune avec l'association « les ptits Louis » au Fort (à droite derrière le parking).

## STATIONNEMENT

### sur les bas-côtés

Le trottoir est avant tout un lieu de passage. Il doit permettre aux piétons de se croiser et de se dépasser sans être gênés et sans empiéter sur la chaussée.

Il est demandé à chaque habitant de stationner son véhicule, dans la mesure du possible, à l'intérieur de sa propriété.

L'école recommence mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 et les enfants viennent de tout le village à pieds, il est donc important qu'ils puissent emprunter le trottoir pour des mesures de sécurité.



**Heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 à 10h - Mardi de 17 à 19h  
ou sur rendez-vous**

**Site : [www.fort-louis.fr](http://www.fort-louis.fr) – Mail : [mairie@fort-louis.fr](mailto:mairie@fort-louis.fr) – Tel 03 88 86 41 61**